



ASSEMBLEES GENERALES « ORDINAIRE » et « EXTRAORDINAIRE »  
DU DISTRICT DE L'ESSONNE DE FOOTBALL

SAMEDI 30 septembre 2017

**ORDRE DU JOUR :**

- Accueil des représentants des clubs
- Vérification des pouvoirs et émargements

**Assemblée générale ordinaire**

- Allocution du Président du District
- Calcul du quorum
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01 octobre 2016
- Approbation du rapport moral et sportif de la saison 2016/2017
- Approbation du rapport financier au 30 juin 2017
- Approbation du budget prévisionnel 2017/2018
- Intervention et lecture du rapport du Commissaire aux Comptes
- Informations diverses du secrétaire général et directeur administratif
- Questions écrites posées par les clubs

**Assemblée Générale Extraordinaire**

- Modification comptable : transfert de fonds associatifs d'APROSPORT
- Mise en conformité des statuts

**Assemblée Générale Elective**

- Présentation de la commission des opérations électorales
- Présentation des candidats
- Vote électronique 1<sup>er</sup> tour du scrutin
- Annonce des résultats
- Vote 2<sup>ème</sup> tour (si nécessaire)
- Annonce des résultats
- 

**Reprise de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- Plaquettes dirigeants
- Clôture de l'Assemblée générale – Pot de l'amitié

## I – OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Ouverture des portes et accueil des Présidents et Représentants de club à la Salle Maison Neuve de Brétigny Sur Orge à 8h30.

### ***1.1 – Intervention et allocution du Président***

A 9h30, le Président débute l'Assemblée Générale par un hommage aux personnes disparues, la présentation du programme de l'Assemblée Générale et son allocution.

« Mes Chers amis. Comme il en est de tradition, je souhaiterais que l'on ait, tous ensemble, une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée Générale avec une pensée particulière pour deux ex-membres du Comité Directeur que sont nos amis Robert Vallée et Bernard Delord décédés cette année après avoir servi le district pendant de nombreuses années.

#### *Moment de recueillement*

Avant d'ouvrir cette assemblée, je voudrais adresser nos vifs remerciements à :

- A vous, toutes et tous, les représentants des clubs essonniers, pour votre présence.
  - A M. Blot, notre Expert-Comptable,
  - A l'ensemble des membres du Comité de Direction du District, et les membres du Bureau qui sont ici à mes côtés.
  - Je remercie également la municipalité de Brétigny particulièrement M. MEARY Maire de Brétigny qui répond toujours présent à nos sollicitations de prêt de cette magnifique salle.
  - Merci également pour leur présence aujourd'hui, à notre nouveau partenaire qu'est le Crédit Mutuel qui dans le cadre du partenariat offre certains avantages aux clubs et aux licenciés. Ils sont à votre disposition pour répondre à vos questions à la suite de cette assemblée.
  - Nous allons donc, si vous le voulez bien, passer aux diverses assemblées.
  - Ce qui mérite quelques explications ; Tout d'abord comme indiqué dans l'ordre du jour, nous allons commencer par une première partie d'Assemblée Générale Ordinaire avec les traditionnelles approbations des différents rapports sportifs et financiers. Nous passerons ensuite à une Assemblée Extraordinaire. Pour une modification d'ordre comptable, que vous expliquera le Commissaire aux Comptes, et une modification de Statuts afin de mettre en conformité les Statuts du District en regard des Statuts types de la Fédération.
- Nous reviendrons de nouveau à l'Assemblée Générale Ordinaire électorale, puisqu'il s'agit de pourvoir un poste manquant au Comité Directeur, suite à la démission d'un membre.

Le quorum étant atteint pour l'Assemblée Générale Ordinaire, je déclare ouverte l'Assemblée Générale.

Mes amis,

Cette dernière saison fut riche en bons résultats, je dois citer l'accession de Ste Geneviève en national 2 puisque c'est désormais la nouvelle appellation. Félicitations également aux filles du Val d'Orge qui ont accédé brillamment à la D1 Féminines sous un nouveau nom, suite à mariage avec Fleury Cœur d'Essonne qui sera désormais, leur nom.

IL serait trop long de citer l'ensemble des clubs qui ont accédé à la division supérieure, ce qui prouve que le football essonnien se porte bien, je dirais même très bien.

Tout cela est dû bien évidemment au travail remarquable qui est fait dans nos clubs et je ne peux que vous en féliciter.

La saison 2016/2017 a vu battre un record de licenciés jamais atteint en Essonne avec 35560 licenciés dont 12340 jeunes de moins de 13 ans, ce qui prouve que la relève des plus anciens est en marche, (il n'y a pas de sous-entendu de ma part).

En ce qui concerne la FMI, le District de l'Essonne a quasiment terminé son déploiement, et nous arrivons désormais à une utilisation régulière qui donne dans l'ensemble satisfaction, même s'il existe encore certains récalcitrants.

Le rapport moral qui vous a été adressé vous commente en détails les opérations menées tout au long de la saison passée. Certes, tout cela est insuffisant, nous en sommes conscients, mais c'est le début d'une longue route qu'il faudra suivre pour être au plus près de vous. Il faudra peut-être un jour mener une réflexion sur la possibilité de rapprochements, ou autres ententes de nos plus petits clubs.

Bref, c'est un sujet que nous comptons aborder lors d'un séminaire que nous organiserons au cours de cette nouvelle saison.

Je me borne à le répéter : Le District, ses Elus, ses Administratifs, ses Techniciens, ses Bénévoles sont au service des clubs.

Notre District connaît un développement significatif de son activité. Celui-ci est la résultante directe de la politique sportive voulue par les élus (es) en charge de la gestion de l'instance départementale qui applique la politique sportive fixée par la Fédération.

A ce sujet nos techniciens vous donneront tout à l'heure quelques détails.

Puisque nous sommes chez les techniciens, un petit nouveau est venu se joindre à nous : M. Renaud LECOUTY qui tout comme notre Directeur est papa depuis quelques petites semaines. Il faut croire que le District a des effets aphrodisiaques.

Si nous pouvons nous réjouir de l'attribution des JO 2024 à la France, il va falloir que l'esprit et les valeurs de l'olympisme soient à l'ordre du jour, ce qui ne semble être le cas partout, si l'on s'en réfère aux récentes agressions envers arbitres dans un département voisin.

Ce n'est pas ça le sport, ce n'est pas cela le football.

Je crois que certains font un amalgame entre police et arbitre, certes tous les deux sont indispensables à notre Société, mais l'arbitre est comme nous tous, un passionné de football pour la plus part, et il vient aux rencontres en tant qu'élément indispensable pour permettre l'application des règles du jeu. Et donc le bon déroulement des rencontres.

J'ai bien dit du jeu et j'ai l'impression que ce mot, est souvent perdu de vue sur un terrain de football.

Il nous appartient à nous tous, responsables d'institutions ou responsables de club, de mettre tout en œuvre afin d'éviter les bagarres et incivilités trop souvent constatées lors des rencontres du week-end.

Je le répète « L'arbitre c'est sacré », j'en appelle à votre responsabilité et votre autorité afin de faire passer ce message.

Pour information, j'ai été convoqué par la préfecture et la DDCS, à une réunion d'urgence en mai dernier suite à divers incidents d'après matchs. Il nous été demandé de renforcer le plan de prévention en collaboration avec la préfecture et de la DDCS. Le Sous-Préfet nous a rappelé, qu'il



pourrait interdire des rencontres sur le territoire essonnien si des incidents graves liés au football se renouvelaient.

Je souhaite que chacun en prenne conscience afin que de telles mesures ne soient pas appliquées.

Je voudrais terminer mon allocation à nouveau par des remerciements, plus particulièrement aux administratifs, aux techniciens du DEF, qui font un travail remarquable au service des clubs et du football dans notre département.

J'en profite pour vous présenter M. Christophe Delorme et qui remplace Mme Angéline BARBEAU au secrétariat et M. Sylvain Tortolani qui remplace Mlle Julie Soyer actuellement en stage de formation pour quelques mois. Sylvain vous parlera de son activité tout à l'heure.

Un grand merci aux quelques 130 bénévoles qui œuvrent régulièrement dans les commissions au service de notre football et celui de ses clubs.

J'y associe, bien sûr, la Commission d'arbitrage qui forment et gèrent + de 200 arbitres essonnien et qui permettent de couvrir nos compétitions. Merci Messieurs pour ce travail apprécié de tous.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente assemblée qui j'en rassure certains, se clôturera par le pot de l'amitié.

## ***1.2 – Intervention du secrétaire Général***

Présentation et test du boîtier électronique de vote par les représentants de club.

### **1.2.1 – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01 octobre 2016**

Après avoir rappelé l'envoi des documents par messagerie officielle et leur mise à disposition sur le site du district dans les délais, le Secrétaire Général propose à l'assemblée de passer au vote d'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 octobre 2016.

Résultats :

Pour : 93,14 %

Contre : 6,86 %

### **1.2.2 – Approbation du rapport moral et sportif pour la saison 2016/2017**

Le Secrétaire Général présente le rapport moral et sportif et demande le passage au vote pour approbation.

Résultats :

Pour : 92,02%

Contre : 7,98 %

## ***1.3 – Intervention du Trésorier Général***

### **1.3.1 – Lecture et Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2017 et du rapport financier du Trésorier**

Lecture et présentation par le Trésorier Général du compte rendu du rapport financier.



Résultats :

Pour : 98,09 %

Contre : 1,91 %

### **I.3.2 – Lecture et approbation du budget prévisionnel 2017/2018**

Présentation et passage au vote du budget prévisionnel.

Résultats :

Pour : 97,50 %

Contre : 2,50 %

#### ***I.4 – Intervention du Commissaire aux Comptes***

Présentation du document établi à partir de l'audit fait au district (exercice clos au 30 juin 2017)

Ce dernier envoyé aux clubs comprend deux rapports :

- Le rapport « général » qui certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice.
- Le rapport « spécial » qui rappelle la nécessité de présenter d'éventuelles conventions réglementaires et précise que pour cet exercice aucune convention réglementaire n'a été mentionnée par l'association.

#### ***I.5 – Intervention du Directeur Administratif***

Le Directeur Administratif du District communique le nombre de clubs représentés (65 clubs représentés pour 1275 voix soit 72,8%). Ce quorum permet la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire mais reste insuffisant pour la tenue de l'Assemblée Extraordinaire.

##### **I.5.1 – Question écrite de club**

Le club d'Orsay-Bures pose la question suivante : « Le démarrage du championnat senior, début septembre, pénalise beaucoup de clubs dans leur préparation de début de saison » et « suggère également de retarder le calendrier de championnat U15 pour étaler et améliorer le traitement des dossiers (licences) en début de saison ». Quelques éléments de contraintes sont apportés en réunion :

- Le DEF se calque sur le calendrier de la ligue pour gérer au mieux les alternances.
- Si décalage de la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre, les clubs engagés en coupe de France débuteraient leur saison par un match de coupe !
- Besoins de dates pour les reports de matchs en cours de saison car le département de l'Essonne n'est pas le mieux loti en terme de terrain synthétique.



- La volonté de laisser libre au maximum les dates de vacances scolaires pour les jeunes.

Le DEF a toutefois essayé de répondre à la problématique du traitement des dossiers, la saison passée en retardant le début de championnat pour les dernières divisions jeunes.

### **I.5.2 – Informations diverses sur l’actualité du début de saison**

- Présentation et remise d’une affiche sur le thème « Sport et Santé ».
- Nouveautés sur les nouvelles règles en termes de mesures disciplinaires (envoi des notifications par mail, délai de convocation réduit, délais d’appel réduit...).
- Nécessité aux clubs de compléter et signer les formulaires de mandat envoyés par le district pour autoriser le prélèvement directement sur le compte du club.
- Présentation du nouveau site district et Facebook par S.TORTOLANI agent de développement du district.

### **I.6 – Informations du Secrétaire Général sur :**

#### ***Comment rédiger une feuille de match depuis la dématérialisation des licences ?***

Etape 1 : Utiliser en priorité la feuille de match informatisée pour toutes les compétitions des catégories concernées.

Ou

Etape 2 : Utiliser Footclubs Compagnon sur smartphone ou un listing papier à présenter dans les deux cas, au club adverse et à l’arbitre de la rencontre.

### **I.7 – Intervention de l’équipe Technique**

Le CTD aborde l’organisation et le calendrier des formations cadres pour toute la saison , puis présente l’organisation des détectations U13,U15 et U15F.

Le CDFA reprend plusieurs thèmes :

- Label Jeunes de U6 à U19
- Visites clubs
- Formation continue pour les éducateurs
- Le G.I.F.E. (Guide interactif football éducatif)

## **II – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE**

Le Directeur Administratif présente la commission de surveillance des opérations électorales qui s’est assurée de la validité des candidatures (PV du 6 septembre 2017) et qui est là ce matin pour s’assurer du bon déroulement du vote.

### **II.1 – Présentation des candidats et vote**

Présentation des candidats en commençant par la lettre « L » comme prévu au tirage au sort réalisé par la commission de surveillance des opérations électorales.

MM.LEHMANN Philippe, AUREAL Jean Pierre

## **II.2 – Annonce des résultats**

Le Directeur administratif annonce les résultats ci-dessous :

<b>Candidat</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Elu</b>
<b>LEHMANN Philippe</b>	<b>62,61%</b>	<b>OUI</b>
<b>AUREAL Jean Pierre</b>	<b>37,38</b>	<b>NON</b>

## **III – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**

Report de l'Assemblée Générale Extraordinaire du fait que le quorum n'est pas atteint (72,80%) alors qu'il doit être de 75%. L'Assemblée Extraordinaire sera donc reprogrammée ultérieurement.

Deux points statutaires devaient y'être approuvés:

- La modification comptable avec transfert de fonds associatifs d'APROSPORT (Association créée par le DEF pour gérer l'intendance de l'institut du temps ou le district hébergeait les candidats à la formation technique) au District de l'Essonne de Football.
- La mise en conformité des Statuts du District de l'Essonne sur la volonté de la F.F.F.

## **IV – REMISE DES PLAQUETTES SAISON 2017/2018**

Pour honorer les dirigeants méritoires de club, le Président du District remet sur proposition de leur club la plaquette « Dirigeant méritant » à:

- Mme Josiane PAPALOPOULOS (Villemoisson)
- M. Jean Marc ROBINET (Val d'Yerres Crosne)

Un rappel est fait aux Présidents de club qu'il leur appartient à eux d'honorer tous les ans un ou plusieurs de leurs dirigeants

## **V – INTERVENTION DU CRÉDIT MUTUEL PARTENAIRE DU DEF**

Remercie le district pour cette invitation à l'Assemblée Générale et rappelle la signature d'un partenariat avec le district depuis juin.

Le Crédit Mutuel est prêt à aider les clubs et les licenciés qui souhaitent s'engager et invite l'assistance à venir les rencontrer sur le stand présent dans la salle.

Le Président

THISSERANT François

Le secrétaire

DELFOUR Christian